

COMMUNIQUÉ DE PRESSE FFMI

Courbevoie, le 7 juin 2022

RÉGIS COUSIN RÉÉLU PRÉSIDENT DE LA FFMI!



Le 17 mai 2022, à l'occasion de son Assemblée Générale annuelle, la Fédération Française des Métiers de l'Incendie (FFMI) a réélu son Président sortant, Régis COUSIN.

Pour R. COUSIN, « la feuille de route d'ici la fin de l'année consistera à poursuivre la promotion de nos propositions contenues dans notre Livre blanc. Nous suivrons également avec la plus grande attention certains textes à paraitre, liés à loi ESSOC et à la loi ELAN avec les immeubles de moyenne hauteur (IMH).

De même, la FFMI s'appuiera sur la parution prochaine du rapport consacré à l'évaluation de la loi du 9 mars 2010 instaurant l'obligation d'installer au moins un

détecteur de fumée (DAAF) par logement, pour rappeler l'importance de ces équipements qui sauvent des vies au quotidien.

Deux autres sujets majeurs, s'inscrivant dans les priorités environnementales, vont également occuper les industriels de la sécurité incendie au cours des prochains mois et des prochaines années : le développement de la construction avec des produits bio-sourcés, dont principalement le bois, ce qui conduit les acteurs de cet écosystème, dont nous faisons partie, à se poser les bonnes questions sur le dimensionnement le plus adapté à la protection incendie pour ces bâtiments, que ce soit dans le résidentiel ou le tertiaire.

Et il y a également l'évolution de la mobilité, avec l'apparition de nouveaux modes de déplacement qui accordent une place de plus en plus grande à l'électrification, avec notamment des batteries lithium-ion qui peuvent parfois s'enflammer brutalement et dont l'extinction rapide reste encore complexe.

Nous souhaitons contribuer positivement aux ambitions de ces transitions environnementales, tout en préservant la sécurité des personnes et des biens en regard de ces nouveaux risques de source incendie.

Naturellement, tous ces sujets seront traités en étroite collaboration avec nos partenaires du monde pompier, des assurances, des laboratoires d'essai, de l'AFNOR, et nos interlocuteurs habituels chez les pouvoirs publics, en premier lieu la DGSCGC, la DGPR et la DHUP. »

A propos de la FFMI:

La Fédération Française des Métiers de l'Incendie (FFMI) regroupe 11 syndicats et rassemble la grande majorité des professionnels de la sécurité incendie, qu'ils soient industriels, fabricants, installateurs, distributeurs ou prestataires de services. Elle représente 300 entreprises de toutes tailles, qui emploient 25 000 salariés sur l'ensemble du territoire français et réalisent un chiffre d'affaires global de 3 milliards d'euros. Elles sont réunies par la volonté commune d'agir pour promouvoir la qualité des produits et services destinés à la protection contre l'ensemble des risques liés l'incendie, aussi bien dans le secteur tertiaire que résidentiel.

CONTACT PRESSE:

Kelly ESTEVES - kelly.esteves@ffmi.asso.fr